



Íkala, Revista de Lenguaje y Cultura

ISSN: 0123-3432

Escuela de Idiomas, Universidad de Antioquia

Aguirre Santiago, Juan
Étude sociophonétique sur la perception de la voix
masculine et les stéréotypes associés à l'orientation sexuelle
Íkala, Revista de Lenguaje y Cultura, vol. 23, n° 2, 2018, May-Août, pp. 269-284
Escuela de Idiomas, Universidad de Antioquia

DOI: <https://doi.org/10.17533/udea.ikala.v23n02a05>

Disponible sur: <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=255057349004>

- Comment citer
- Numéro complet
- Plus d'informations sur l'article
- Page web du journal dans redalyc.org

UDEM  redalyc.org

Système d'Information Scientifique Redalyc
Réseau des Revues Scientifiques d'Amérique Latine et les Caraïbes, l'Espagne
et le Portugal
Sans but lucratif académique du projet, développé dans le cadre de l'initiative
d'accès ouvert

ÉTUDE SOCIOPHONÉTIQUE SUR LA PERCEPTION DE LA VOIX MASCULINE ET LES STÉRÉOTYPES ASSOCIÉS À L'ORIENTATION SEXUELLE

ESTUDIO SOCIOFONÉTICO SOBRE LA PERCEPCIÓN DE LA VOZ MASCULINA Y LOS ESTEREOTIPOS ASOCIADOS A LA ORIENTACIÓN SEXUAL

SOCIOPHONETIC STUDY ON MALE VOICE PERCEPTION AND SEXUAL ORIENTATION STEREOTYPES

Juan Aguirre Santiago

Master en Sciences du Langage,
Université Sorbonne Nouvelle-Paris
3. Professeur, Departamento de
Español, Universidad del Norte,
Barranquilla, Colombia.
Km. 5 Antigua Vía a Puerto
Colombia, Barranquilla, Colombia
juancarlosa@uninorte.edu.co

RÉSUMÉ

Notre travail se concentre sur la perception de la voix masculine en relation avec les stéréotypes associés à l'orientation sexuelle. À l'aide d'un test de perception mené en France en 2012, nous avons essayé de déterminer la capacité des personnes à identifier l'orientation sexuelle d'un individu. En plus, nous avons analysé la perception de six voix d'hommes (trois hommes homosexuels et trois hommes hétérosexuels) autour de cinq critères : autorité, masculinité, hauteur de la voix, sympathie et attitude chaleureuse. Pour évaluer la validité des réponses des juges, nous avons utilisé le test du Khi-carré. Les résultats du test de perception nous ont permis de remettre en question la relation entre ces stéréotypes et l'identification de l'orientation sexuelle. Cependant, l'optimisation des protocoles et de la méthodologie s'avère nécessaire afin de mieux comprendre les stratégies linguistiques mobilisées par les groupes minoritaires et majoritaires.

Mots-clés : sociophonétique, perception de la voix, parole stéréotypée, identités masculines, orientation sexuelle

RESUMEN

Nuestro trabajo se concentra en la percepción de la voz masculina en relación con los estereotipos asociados a la orientación sexual. Con la ayuda de un test de percepción llevado a cabo en Francia en el año 2012, hemos intentado determinar la capacidad de las personas para identificar la orientación sexual de un individuo. Además, hemos analizado la percepción de seis voces de hombres (tres hombres homosexuales y tres hombres heterosexuales) alrededor de cinco criterios: autoridad, masculinidad, altura de la voz, simpatía y actitud cálida. Para evaluar la validez de las respuestas de los jueces, usamos la prueba Chi-cuadrado. Los resultados del test de percepción nos han permitido cuestionar la relación entre estos estereotipos y la identificación de la orientación sexual. Sin embargo, es necesario optimizar los protocolos y la metodología para comprender mejor las estrategias lingüísticas movilizadas por los grupos minoritarios y mayoritarios.

Palabras clave: sociofonética, percepción de la voz, habla estereotipada, identidades masculinas, orientación sexual

269

Reçu: 2017-06-29 / Accepté: 2018-04-02
DOI: 10.17533/udea.ikala.v23n02a05

Íkala, Revista de Lenguaje y Cultura

MEDELLÍN, COLOMBIA, VOL. 23, ISSUE 2 (MAY-AUGUST, 2018), pp. 269-284, ISSN 0123-3432
www.udea.edu.co/ikala

ABSTRACT

Our work focuses on the perception of male voice in relation to stereotypes associated with sexual orientation. Through the use of a perceptual test conducted in France in 2012, we tried to determine the ability of people to identify an individual's sexual orientation. In addition, we have analyzed the perception of six men's voices (three homosexual men and three heterosexual men) around five criteria: authority, masculinity, voice pitch, sympathy and warm attitude. To evaluate the validity of the judges' answers, we used the Chi-squared test. The perceptual test results have allowed us to question the relationship between these stereotypes and the identification of sexual orientation. However, the optimization of protocols and methodology is necessary to better understand the language strategies mobilized by minority and majority groups.

Keywords: sociophonetics, voice perception, stereotypical speech, men's identities, sexual orientation

Introduction

Le 9 mai 2012, le parlement argentin vote la *Ley de identidad de género*¹ (loi d'identité de genre). Comme le journal *Le Monde* nous indique : « Ce texte autorise les citoyens argentins à déclarer le sexe de leur choix, et ainsi à changer d'état civil selon leur bon vouloir, sans nécessiter l'accord d'un médecin ou d'un juge »². Cette loi précise dans l'article 3 que « *toda persona podrá solicitar la rectificación registral del sexo, y el cambio de nombre de pila e imagen, cuando no coincidan con su identidad de género autopercebida* » (toute personne peut demander un changement de sexe, de prénom et d'image, lorsqu'ils ne correspondent pas au genre de cette personne, tel qu'elle le perçoit)³. Une loi comme celle-ci peut nous amener dans un débat aussi passionnant qu'interminable sur le genre et l'identité. Il en reste pourtant quelques annotations que nous trouvons pertinentes lors de notre travail :

- Le sexe biologique n'est pas une camisole de force dans la construction d'une identité de genre.
- Combien d'identités de genre existe-t-il ? Deux ou un peu plus ?
- Étant donné que le genre n'est pas une catégorie stable, est-il utopique de penser à une identification d'état civil ignorant cet aspect ?

Construire une identité de genre entraîne forcément à être au courant des discours culturels et historiques sur la masculinité et la féminité pour pouvoir les décrire, les situer et éventuellement les contester. Dans notre travail, nous avons opté pour nous concentrer sur l'un des deux pôles (hommes) car c'est la catégorie dite standard dans l'espèce humaine et donc la moins étudiée. Pour Kiesling (2007), il est impératif

de surmonter cette invisibilité afin de voir les hommes comme des personnes qui sont sujets à des stéréotypes sociaux sur le genre et le langage au même titre que les femmes. Parmi l'éventail de mécanismes de construction d'une masculinité idéale, l'orientation sexuelle s'avère un critère exclusif de sorte que l'hétéro-normativité exige que les hommes s'intéressent au sexe opposé. Les hommes homosexuels ne feraient donc pas partie de cette catégorie invisible, ce qui expliquerait l'intérêt porté par la communauté scientifique à l'homosexualité (ou homo-sexualisme, avec l'évidente connotation pathologique).

Avec notre étude exploratoire, nous ne prétendons pas partir à la quête des particularités d'un langage gay. Nous avons décidé, par contre, de prendre l'orientation sexuelle pour encadrer nos discussions sur les stéréotypes de la voix masculine. Cette dimension de l'individu joue un rôle important dans l'identité mais elle n'est pas sans entraves car l'orientation sexuelle de quelqu'un est beaucoup moins repérable que son sexe biologique. Nous appelons ainsi l'identité homosexuelle ou hétérosexuelle à la disposition de se montrer d'une façon ou une autre à la société. Nos informateurs s'identifient en tant qu'homosexuels ou hétérosexuels sans que l'on sache concrètement quel est l'objet de leur désir ni leur intensité.

De cette manière, nos informateurs hétérosexuels tâcheraient d'afficher leur orientation sexuelle à travers une série de caractéristiques dites masculines, présentes dans la voix. Pour comprendre ces mécanismes, nous pensons aussi aux individus « hors-norme » et nous demandons s'ils répondent aux besoins identitaires de la même manière (ou pas). Comme la production de la parole est aussi une question de perception, nous avons conçu un test de perception portant sur les stéréotypes de la voix masculine en relation avec l'orientation sexuelle. L'hypothèse sous-jacente consiste en une relation entre l'affichage de certaines qualités « masculines » et la perception d'une voix d'homme hétérosexuel.

1 <http://www.infoleg.gov.ar/infolegInternet/anexos/195000-199999/197860/norma.htm>

2 http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/05/10/en-argentine-choisir-son-genre-devient-un-droit_1699205_3222.html

3 Traduction de la journaliste.

Cadre théorique

Les concepts qui supportent notre travail de recherche sont pluridisciplinaires. Ils concernent en premier lieu la relation entre genre et langage, où nous nous concentrons sur l'approche constructiviste du genre et les différences entre le parler des femmes et celui des hommes. En deuxième lieu, nous nous pencherons sur le rapport entre orientation sexuelle et langage, où nous abordons d'un côté la recherche d'un parler *gay*, propre aux études réalisées entre 1980 et 2000, et, d'un autre côté, le changement de perspective à partir des années 2000, où le désir devient le centre d'intérêt. En troisième et dernier lieu, nous passerons en revue les recherches précédentes en perception de la voix masculine d'un point de vue sociophonétique, ainsi que les travaux concernant l'idéal masculin à travers la voix pour terminer avec les études se concentrant sur les stéréotypes véhiculés par une voix d'homme hétérosexuel ou homosexuel.

272

Approche constructiviste du genre

West et Zimmerman (1987) ont essayé de créer un cadre théorique pour concevoir le genre comme un accomplissement systématique et une construction continue dans le cadre des interactions (langagières et non-langagières). Les auteurs définissent le genre comme l'activité de se comporter selon les conceptions normatives des attitudes et actions d'une catégorie sexuelle.

Bien que l'orientation sexuelle ne soit pas traitée dans l'article et que celle-ci ne puisse pas être élevée au même niveau que le genre, le concept de catégorie nous paraît important à retenir et à réutiliser. Il n'est pas rare de voir les gens classer les hommes par rapport à leur masculinité et ainsi par rapport à leur possible orientation sexuelle ou directement selon l'orientation sexuelle en utilisant le *gay-dar*⁴,

4 *Gaydar* est « *the supposed ability of homosexuals to recognize one another by means of very slight indications* » (la capacité supposée des homosexuels de se reconnaître à l'aide des indices très légers). (Oxford English Dictionary, 2017)

par exemple. D'ailleurs, les comportements susceptibles d'évaluation dont West et Zimmerman parlent avec insistance peuvent être transposés aux comportements des hommes face aux différentes occasions d'interaction.

Dans cette discussion, nous trouvons indispensable de parler de la perspective performative du genre et de la théorie *queer*⁵. En 1990, Judith Butler publie *Gender Trouble* où elle défend la théorie *queer* car elle célébrerait une diversité radicale encourageant la libre circulation du désir sans se soucier du sexe ou du genre de l'objet de ce désir. En fait, l'idée c'est que les individus peuvent basculer d'une catégorie sexuelle ou de genre à une autre.

Le parler des hommes vs le parler des femmes

S'il peut être déclaré, par exemple, que les hommes ont généralement une voix plus grave que les femmes (fréquence fondamentale nettement inférieure), il n'est pas facile de décrire ces différences et encore moins de les expliquer. Si l'on s'en tient à la physique, une femme a un appareil phonatoire plus petit que celui d'un homme et donc des plis vocaux qui doivent vibrer plus fréquemment que ceux d'un homme pour reproduire les sons. La perception de la voix montre cependant que la question est beaucoup plus complexe : les particularités physiologiques de certains hommes (avec un appareil phonatoire plus petit que la moyenne et donc une fréquence fondamentale assez haute) ou femmes (avec un appareil phonatoire plus grand que la moyenne et donc une fréquence fondamentale assez basse) n'empêchent pas la reconnaissance des individus en tant qu'hommes ou femmes.

5 *Queer* est un adjectif « *denoting or relating to a sexual or gender identity that does not correspond to established ideas of sexuality and gender, especially heterosexual norms* » (en relation avec une identité sexuelle ou de genre qui ne correspond pas aux idées établies de sexualité et de genre, en particulier les normes hétérosexuelles). (Oxford English Dictionary, 2017)

Étant donné que les chercheurs sont divisés entre ceux qui prônent pour la primauté de la fréquence fondamentale et ceux qui prônent pour la primauté du timbre comme paramètre acoustique déterminant la perception de genre, Arnold (2015) essaie de voir lequel parmi les deux s'avère le plus décisif lorsqu'il s'agit de percevoir une voix comme féminine ou masculine. D'après ses analyses, il déduit que le timbre constitue un paramètre prosodique plus important que la fréquence fondamentale dans la perception du genre.

Il nous faut dire que le fait de dénoncer que la recherche en phonétique ait marginalisé les identités de genre autres que homme/femme à cause de l'approche essentialiste et binariste résulte encourageant pour les nouvelles études à réaliser. Comme nous l'avons exprimé précédemment, il est impératif de se poser des questions sur la catégorisation homme, par exemple, car il n'y a pas que le sexe biologique comme élément déterminant. Malheureusement, le savoir populaire divulgue l'idée que les hommes ayant des préférences sexuelles différentes de la « norme » ne sont pas des hommes à part entière.

En 2005, Talbot nous a proposé le tableau 1, comprenant une liste de stéréotypes de genre. La caractérisation de la femme correspond parfaitement au portrait idéalisé de la mère tandis que celle de l'homme rime avec les privilèges et le pouvoir.

Tableau 1 Stéréotypes de genre (Talbot, 2005)

Women	Men
Sympathy	Problem-solving
Rapport	Report
Listening	Lecturing
Private	Public
Connection	Status
Supportive	Oppositional
Intimacy	Independence

Recherche du *Gayspeak*⁶ comme arme politique

En gros, de la même manière que le genre a été divisé en une binarité masculin/féminin exagérée, la sexualité a été abordée depuis deux états extrêmes, qui ont l'air d'être fixes. Donc, la recherche du *langage gay* a dû faire face à la même critique que celle qui a essayé de délimiter le *langage des femmes* ; la tâche était impossible car le modèle de genre ou de sexualité sur lequel les chercheurs s'appuyaient a fait des hypothèses incorrectes, était trop simplifié et, par conséquent, imprécis (Baker, 2008).

En 1981, Darsey (cité par Baker, 2008) considère que la communauté scientifique devrait surmonter cette idée d'homogénéité et se préoccuper plutôt des interactions entre les différentes sous-sections de la sous-culture ; Goodwin (1989 : cité par Jacobs, 1996) aimerait une recherche plus pointue concernant les différences entre la parole *in-group* (à l'intérieur du groupe) et la parole *out-group* (en dehors du groupe). Le concept de *gay masculinity* de Chesebro et Klenk (1981 : cité par Jacobs, 1996) semble être, par contre, la contribution la plus importante pour Jacobs car elle aiderait à voir l'orientation sexuelle comme une identité de genre à part.

Le désir comme centre d'intérêt

Les années 2000 marquent effectivement un changement de perspective. Si une essentialisation de l'identité gay dans les années 70 et 80 s'avérerait nécessaire pour les luttes libérationnistes (une seule identité = cause commune), ce n'est plus le même cas de figure dans l'actualité car les problématiques féministes ou LGBT (sigle n'existant même pas il y a 30 ans) ne sont plus les mêmes. Baker (2008) le signale clairement : « ... *it was necessary for gay identity to be essentialised - liberationist politics required that people were united*

⁶ Parler *gay*.

behind the identity of 'gay' in order to fight for a common cause » (p. 55)

Kulick (2000) affirme que le grand problème de la pléthore de travaux réalisés entre 1980 et 2000 consiste en une compréhension limitée des théories linguistiques pertinentes. Il dénonce aussi que les motivations politiques d'envisager les gays et les lesbiennes en tant que « communauté » ayant sa propre culture et langage ont amené plusieurs chercheurs à conceptualiser cette culture et langage d'une manière peu habituelle. Un propos de Kulick, que nous trouvons particulièrement pertinent, est que toutes ces recherches retrouvent le paradoxe de « connaître à priori » les identités⁷ dont la constitution aurait justement dû être le thème de recherche.

Perception de la voix masculine

En 2002, Thomas affirme que malgré la traditionnelle préférence pour la production, les sociolinguistes commencent à prendre aux sérieux les expériences de perception. Thomas reconnaît, par contre, qu'un travail sur la perception nécessiterait une grande quantité de travail de préparation et de conception expérimentale de même que l'utilisation de mécanismes de synthèse de la parole dans certains cas, ce qui pourrait être décourageant pour les chercheurs.

Quant à la recherche en perception, les études peuvent avoir pour but de tester plusieurs sujets (voir la liste proposée par Thomas, 2002, pp. 166 et sv.), parmi lesquels nous avons trouvé l'influence des stéréotypes dans la perception des sons. En 1999, Strand (cité par Thomas, 2002) conclut que la perception de la parole est influencée non seulement par les attributs physiques du son mais aussi par les stéréotypes de genre.

⁷ Les seuls individus analysés lors de ces études, ce sont des personnes qui s'identifient elles-mêmes comme gays ou lesbiennes ou que le chercheur croit être gays ou lesbiennes.

L'auteur essaie aussi de donner des conseils sur les expériences de perception concernant le choix de locuteurs, l'équipement d'enregistrement et les conditions pour que les données puissent être manipulées, les types de synthèse et des appareils synthétiseurs de parole, l'équipement et l'environnement d'audition, les écrans pour malentendants, la tâche expérimentale, la présentation des stimuli, la façon de répondre, etc. (Thomas, 2002).

L'idéal masculin à travers la voix

En 1998, Cameron écrit un article où elle essaie de mettre en situation la construction de la masculinité chez des hommes jeunes. Dans cet article, trois remarques nous semblent intéressantes :

- Des hommes peuvent se référer à d'autres hommes comme « gays » sans aucune piste sur leur orientation sexuelle. Ils se basent sur l'apparence, les vêtements et la parole. Elle explique ceci à travers le célèbre exemple de l'étudiant universitaire : « the *really gay guy in our Age of Revolution class* » (le garçon vraiment *gay* de notre cours Âge de la Révolution), « the *antithesis of man* » (l'antithèse de l'homme).
- Comme le genre est un terme relationnel et la condition minimale pour être un homme c'est de ne pas être une femme, nous pourrions trouver que, dans plusieurs circonstances, les hommes sont sous pression pour se constituer en tant qu'hommes linguistiquement à travers l'évitement des formes de parole dont la première association est avec les femmes ou la féminité.
- Lorsque des actes de paroles tels que le commérage sont utilisés par les hommes, ils utilisent des mécanismes pour afficher clairement leur hétérosexualité, éventuellement mise en question.

Stéréotypes véhiculés par une voix d'homme homosexuel vs hétérosexuel

En 1994, Gaudio publie une étude sur la perception de la masculinité et l'orientation sexuelle sur la voix de huit sujets (quatre homos et quatre hétéros).

Il essaie de prouver que le phono-style gay n'est pas tout simplement une copie de la voix féminine, malgré les rapprochements, et qu'il doit y avoir des indices acoustiques propres aux homosexuels.

Il faut dire que Gaudio (1994) a exclu de son étude les hommes n'affichant pas publiquement leur homosexualité (dans le placard) car il a une approche constructiviste de l'identité où la sexualité entre hommes ne serait qu'un aspect de ce « phénomène social » (Gaudio, 1994). Les résultats de l'étude peuvent être résumés sur le fait que la haute valeur absolue de F0⁸ et une variation de hauteur restreinte ne représentent pas un élément clé pour les jugements stéréotypés de la parole masculine tels que « gay » ou « hétéro », « masculine » ou « féminine ».

En suivant la lignée des études socio-phonétiques ayant trouvé des influences systématiques de l'âge, du genre, de l'origine ou appartenance ethnique et du statut socio-économique sur la variation de la production orale, Munson (2007) conclut que les constructions de la perception de l'orientation sexuelle et celle de la masculinité/féminité ne sont pas identiques, même si les deux types de jugements sont liés. Les calculs de régression suggèrent, cependant, que chacun pourrait avoir un paramètre acoustique unique. La moyenne de la F0 (fréquence fondamentale) est plus importante lors des jugements sur la masculinité/féminité que lors des jugements sur la perception de l'orientation sexuelle. À son tour, la fréquence de F1⁹

est plus fortement corrélée aux jugements sur la perception de l'orientation sexuelle qu'aux jugements sur la perception de la masculinité/féminité (Munson, 2007).

En 2003, Smyth, Jacobs et Rogers publient un travail dont le but est de comprendre pourquoi certaines voix sont perçues comme homosexuelles alors que d'autres sont perçues comme hétérosexuelles. Pour arriver à leurs fins, les chercheurs ont constitué un échantillon de 25 voix que les juges devaient classer à travers une échelle qui va de « son très homosexuel » à « son très hétérosexuel ».

La démarche de cette étude nous fait aussi réfléchir aux difficultés d'une tâche de parole spontanée, les chercheurs ayant dû faire le tri des phrases prononcées pour n'utiliser que celle où l'orientation sexuelle du locuteur n'est pas affichée à travers des éléments lexicaux ou pragmatiques. Il est clair qu'une telle démarche implique la mise en œuvre de la subjectivité du chercheur et cela explique pourquoi nous avons décidé d'écarter ce type de tâche et préféré une tâche de lecture dirigée.

Cadre méthodologique

Choix des textes, déroulement des enregistrements

Les textes choisis correspondent à un document à caractère scientifique (extrait d'un essai en sciences sociales) et un document à caractère journalistique (extrait de la rubrique culture d'un journal). La lecture de passages authentiques avait déjà été utilisée lors des travaux sur les propriétés de la hauteur de la voix chez Terango (1966), Eady (1982), Henton (1989) et Gaudio (1994).

Chaque séance a duré à peu près 30 minutes en ce qui concerne l'enregistrement des voix. Les informateurs ont été amenés à se familiariser avec les

8 « The phonetic correlate of the pitch of the voice is the frequency (or rate) of vibration of the vocal folds during the voicing of segments. Its acoustic correlate is *fundamental frequency, measured in cycles per second, for which the modern notation is Hz (Hertz)* ». (Laver, 1994, p. 450) (Le corrélat phonétique de la hauteur de la voix est la fréquence [ou vitesse] de vibration des plis vocaux pendant le voisement de segments. Son corrélat acoustique est la *fréquence fondamentale*, mesurée en cycles par seconde, pour lesquels la notation moderne est Hz [Hertz]).

9 Laver (1994) explique la notion de formants : « They represent the acoustic consequences of the changing shapes of the mouth and pharynx in terms of the varying frequency-values of the resonances of the vocal tract ».

(p. 103) (Ils représentent les conséquences acoustiques des formes changeantes de la bouche et du pharynx en termes de valeurs de fréquence variables des résonances du tractus vocal).

textes en les lisant plusieurs fois (lecture silencieuse incluse) avant la phase d'enregistrement à proprement parler, qui a varié selon les informateurs. S'agissant de deux textes et voulant avoir une diction plus ou moins compréhensible, nous avons effectué plusieurs essais d'enregistrements à la demande des informateurs et du chercheur même. Le but était d'avoir des enregistrements dont on pourrait extraire des stimuli comparables où des phénomènes comme les bégaiements sont évités et dont le débit est à peu près le même. De cette manière, nous avons fait plusieurs enregistrements jusqu'à ce que nous ayons trouvé le plus adapté.

Nous avons profité de ces séances pour poser quelques questions sur les idées préconçues par rapport à l'homosexualité, avec des questionnaires différenciés. L'objectif principal était de faire ressortir des adjectifs pouvant qualifier une voix masculine comme homo ou hétéro. Cette partie a duré de 10 à 40 minutes, selon l'informateur. En général, les informateurs homos ont montré une tendance à parler davantage. En tant que groupe minoritaire et souvent stigmatisé, les homosexuels ont probablement plus souvent eu l'occasion de s'interroger ou d'être interrogés sur leur masculinité de même que sur les catégories, sujet qui semble ne pas préoccuper autant les hétérosexuels. Ainsi, les homosexuels seraient amenés à se positionner face au groupe majoritaire mais aussi à l'intérieur du groupe où les individus peuvent revendiquer une identité *gay*/lesbienne mais aussi *queer*, trans, etc.

Il est important de noter que cette catégorisation de plus en plus pointue ou son refus constituent des actes politiques dont les individus sont forcément conscients. Les réponses nous ont permis de réfléchir aux critères du test de perception à mettre en place ultérieurement, après croisement avec nos lectures de la littérature de spécialité en matière de test de perception.

Les voix ont été enregistrées avec un dictaphone marque Olympus référence V8500 et stockées en format WMA. Les enregistrements de l'extrait

scientifique ont duré 55 secondes approximativement tandis que ceux de l'extrait journalistique ont duré 35 secondes environ.

Manipulation des enregistrements

Pour obtenir nos stimuli, nous avons sélectionné deux phrases du premier enregistrement et une du deuxième. Ces phrases correspondent normalement à un moment intermédiaire de l'extrait car au début des enregistrements on observe des maladroites, un rythme un peu plus rapide que dans le reste, voire des difficultés d'articulation. La durée de chacune des phrases ne dépasse jamais les 10 secondes. Ceci a été réalisé grâce au logiciel libre Audacity.

Voici les trois phrases utilisées :

Phrase 1 (texte à caractère scientifique) : « L'apparition du web, cette nouveauté festive et sauvage, était vécue comme un Mai 68 planétaire dont les millions de « sites », parlant toutes les langues, tenaient lieu de graffitis. »

Phrase 2 (texte à caractère scientifique) : « Il n'y était pas seulement « interdit d'interdire », il devenait techniquement impossible d'y songer. »

Phrase 3 (texte à caractère journalistique) : « Dans cette bande dessinée à la frontière proche du livre d'art, Felix Pestemer nous dépeint plusieurs époques de la vie mexicaine de sa célèbre révolution à l'époque contemporaine. »

Conception du protocole de test de perception

La conception du test a commencé par le choix des adjectifs à rattacher à chacune des orientations sexuelles pertinentes pour cette étude (homosexuel vs hétérosexuel). Il est important de souligner qu'il s'agit des caractéristiques présentes dans l'imaginaire collectif des sociétés occidentales où, à part la binarité homme-femme (avec un éventail de traits pour caractériser un homme ou une femme), il existe aussi une dichotomie

homo-hétéro avec des éléments permettant de « classer » les individus d'après l'affichage ou non de ces éléments-ci.

Ainsi, notre travail peut se concentrer sur la perception des voix masculines par rapport aux stéréotypes véhiculés par une identité homosexuelle ou hétérosexuelle. Les cinq critères pris en compte sont :

- L'autorité

Consigne du test : Qualifiez les voix suivantes par rapport à l'autorité (1 = pas très autoritaire, 2 = moyennement autoritaire, 3 = très autoritaire).

- La masculinité

Consigne du test : Qualifiez les voix suivantes par rapport à la masculinité (1 = pas très masculine, 2 = moyennement masculine, 3 = très masculine).

- La hauteur de la voix¹⁰

Consigne du test : Qualifiez les voix suivantes par rapport à la hauteur (1 = plutôt grave, 2 = hauteur moyenne, 3 = plutôt aiguë).

- La sympathie

Consigne du test : Si vous aviez l'occasion, vous aimeriez parler avec cette personne ? (1 = absolument pas, 2 = peut-être, 3 = tout à fait).

- L'attitude communicative

Consigne du test : Qualifiez les voix suivantes par rapport à l'attitude communicative (1 = chaleureuse, 2 = neutre, 3 = absolument pas chaleureuse)

¹⁰ Dans des études de perception en anglais, la plupart des chercheurs ont inclus aussi la modulation de la voix. L'idée sous-jacente est qu'une voix homo n'aurait pas seulement une F0 plus importante mais aussi une plus grande variabilité intonative (Gaudio, 1994 ; Jacobs et al., 1999).

Le critère de la masculinité et de la hauteur avaient été utilisés dans l'étude de Benjamin Munson *The Acoustic Correlates of Perceived Masculinity, Perceived Femininity, and Perceived Sexual Orientation* parue dans *Language and Speech* en 2007. La hauteur de la voix avait été prise en compte par Gaudio (1994) dans *Sounding Gay: Pitch Properties in the Speech of Gay and Straight Men*, paru dans *American Speech*.

Une fois définis les cinq critères, il fallait songer à la rédaction des questions ainsi qu'à une échelle permettant d'obtenir des réponses assez précises sans pour autant forcer le choix des juges. Tout ceci sur une seule feuille. Dans l'exemple, nous pouvons observer le critère autorité avec trois choix possibles par informateur (Tableau 2).

Question 1 : Qualifiez les voix suivantes par rapport à l'autorité (1 = pas très autoritaire, 2 = moyennement autoritaire, 3 = très autoritaire).

Tableau 2 Exemple de question et grille de réponses

Autorité	Voix A	Voix B	Voix C	Voix D	Voix E	Voix F
1: pas très autoritaire	1	1	1	1	1	1
2: moyennement autoritaire	2	2	2	2	2	2
3: très autoritaire	3	3	3	3	3	3

La rédaction des questions a posé certaines difficultés surtout en ce qui concerne les deux derniers critères (sympathie et attitude communicative). D'un côté, les stéréotypes liés ne sont pas connus du grand public. Il s'agit plutôt de stéréotypes connus de la communauté scientifique, transmis par les différentes vagues féministes. D'un autre côté, l'utilisation des adjectifs pertinents à trois échelles s'avérait difficile. C'est pourquoi la sympathie a été pensée en termes de disposition à rencontrer quelqu'un et l'attitude communicative, qui concernait surtout le concept interactionniste de coopération, a été pensée en termes de chaleur humaine.

Pour faciliter la tâche aux futurs juges, nous avons toujours assigné le degré inférieur au numéro 1

et le degré supérieur au numéro 3, le numéro 2 étant assigné au degré neutre où le juge n'arrive pas à se situer par rapport aux extrêmes proposés. Cette disposition a aussi été pensée en fonction du futur codage des résultats : le 1 renvoyant au stéréotype homosexuel et le 3 renvoyant au stéréotype hétérosexuel.¹¹ Le test de perception a aussi inclus la possibilité ou non de détecter l'orientation sexuelle des informateurs. Inspirés de l'étude menée par Smyth et al. (2003), nous avons pensé à un indice de certitude pour cet aspect.

Consigne du test : Pourriez-vous deviner l'orientation sexuelle des locuteurs (1 = plutôt hétéro, 2 = je ne sais pas, 3 = plutôt homo) et exprimer la certitude de vos réponses (1 = pas très sûr[e], 2 = moyennement sûr[e], 3 = absolument sûr[e]) ?

La dernière question du test est ouverte et permet aux juges de donner un avis sur l'expérience.

278 Consigne du test : Souhaitez-vous rajouter quelque chose à propos de votre écoute ou de vos impressions durant ce test ?

Procédés statistiques

Test du Khi-carré

Ce test nous a permis d'évaluer la validité des réponses. Pour ceci, nous avons établi l'hypothèse nulle (H0) suivante : « Les juges ne préfèrent pas une réponse à une autre ». Ainsi, la démarche consiste à observer la différence entre la distribution obtenue et la distribution attendue d'après le hasard (50 : 50).

Pour l'interprétation des résultats, nous devons savoir si notre valeur de Khi-carré est supérieure ou inférieure à la valeur du Khi-carré qui délimite les 5% supérieurs de la distribution. Dans notre cas, le degré de liberté étant de 2 (dl=nombre

d'options - 1), nous avons dû confronter nos valeurs de Khi-carré à 5,99. Si notre valeur de Khi-carré est supérieure à 5,99 nous pouvons rejeter l'hypothèse nulle et conclure que les personnes interrogées ont préféré une réponse à une autre à un niveau supérieur au hasard.

Description des juges

Le groupe de juges a consisté en 12 femmes et 8 hommes. Les femmes avaient entre 21 et 33 ans et leur moyenne d'âge était de 24,6 ans. Quant aux hommes, ils avaient entre 20 et 33 ans avec une moyenne de 22,5 ans.

Description des informateurs

Le groupe d'informateurs a consisté en 3 hommes homosexuels et 3 hommes hétérosexuels. À partir des informations recueillies lors des entretiens réalisés avant les enregistrements, nous avons pu dresser un profil pour chacun des informateurs. Leurs propos sont très intéressants car ils nous ont permis de valider les critères à utiliser dans le test.

Voix A : Le premier informateur est originaire de Montreuil (Seine-Saint-Denis) et a 21 ans. Il se définit comme hétéro. Dans ses représentations de l'homosexualité, nous retrouvons une claire assimilation aux caractéristiques réputées féminines. Il se dit capable de reconnaître un homosexuel d'après sa façon de marcher et de parler (assez modulée et gesticulée).

Voix B : Notre deuxième informateur est originaire de Montreuil (Seine-Saint-Denis) et a 21 ans. Il se définit comme hétéro. Il indique que les homosexuels auraient une attitude et une manière de s'habiller et de parler (intonation féminisée) assez particulière même s'il pense qu'il y a des homosexuels avec une voix dite « normale ».

Voix C : Le troisième informateur est originaire de la région d'Amiens mais habite en région parisienne depuis une quinzaine d'années (Saint-Maur-des-Fossés dans le Val-de-Marne) et a 34 ans. Il est ouvertement homosexuel. Bien qu'il

¹¹ Afin de distraire les juges, parfois le 1 renvoyait au stéréotype hétérosexuel et le 3 au stéréotype homosexuel. Pour le codage des résultats, nous avons donc eu à inverser ces codes.

croie qu'une voix assez aiguë et l'usage d'un lexique soutenu peuvent être des marques dans le langage des homosexuels, il insiste sur le danger des généralisations.

Voix D : Notre quatrième informateur est originaire de la ville de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) et a 36 ans. Il est ouvertement homosexuel. Pour lui, la voix est un élément clé pour l'affichage de l'homosexualité.

Voix E : Le cinquième informateur est originaire de la ville de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) et a 53 ans. Il est ouvertement homosexuel. Quant à la caractérisation des homosexuels, il évoque le regard insistant et l'originalité des vêtements avant de parler de la voix : haut perchée et traînante chez beaucoup d'individus de la communauté. Il parle aussi de vocabulaire (plus élaboré chez les homos) et du fait de parler au féminin chez certains homos (clair détachement lorsqu'il dit « je suis un mec et j'assume mes couilles »).

Voix F : Notre sixième informateur est originaire de la ville de Bobigny (Seine-Saint-Denis) et a 20 ans. Il se définit comme hétérosexuel. Il assure pouvoir reconnaître un homosexuel à travers sa

façon de marcher, de s'habiller, de se tenir, à la gestualité et à sa manière de parler (voix aiguë et assez féminisée). Cet informateur considère que l'homosexualité n'est pas innée mais un comportement acquis qu'il n'arrive pas à comprendre.

Description des extraits

À l'aide du logiciel libre Praat, nous avons analysé les caractéristiques acoustiques et prosodiques de chacun des extraits afin d'avoir un aperçu des différentes voix utilisées lors du test de perception. Ci-dessous, le tableau 3 compare les six voix (les différences de couleur correspondent à l'orientation sexuelle des individus) :

Résultats

En gros, nous avons voulu savoir si la perception des voix masculines étudiées répond parfaitement aux stéréotypes associés à l'orientation sexuelle que chaque informateur revendique ou si, au contraire, la perception contesterait tout type de cliché. Ainsi, nous analysons les réponses des juges à chacune des questions du test de perception. Ensuite nous évaluons la validité des réponses grâce au test du Khi-carré (Tableau 4).

279

Tableau 3 Informations acoustiques et prosodiques des 6 voix

	Voix A	Voix B	Voix C	Voix D	Voix E	Voix F
Hauteur minimale	98,4 Hz	99,7 Hz	107,4 Hz	102,6 Hz	99,6 Hz	102,6 Hz
Hauteur maximale	220,1 Hz	187,3 Hz	242,3 Hz	222,8 Hz	227,5 Hz	223 Hz
Fréquence fondamentale moyenne	169,7 Hz	126,5 Hz	166,8 Hz	154 Hz	134,6 Hz	164,2 Hz
Longueur moyenne de groupe de souffle	1s521ms	1s858ms	1s908ms	1s588ms	1s833ms	1s965ms
Longueur moyenne de syllabe	144ms	157,3ms	183ms	162ms	163,3ms	181,6ms
Longueur moyenne de pause	408ms	577,6ms	232,3ms	229,3ms	198,3ms	354,6ms

Tableau 4 Réponses au test de perception pour la voix A

	Q1 : Autorité	Q2 : Masculinité	Q3 : Hauteur	Q4 : Sympathie	Q5 : Attitude chaleureuse	Q6 : Orientation sexuelle
R1 : Stéréotype homosexuel	12 (60%)	5 (25%)	7 (35%)	5 (25%)	4 (20%)	8 (40%)
R2 : Neutre	5 (25%)	11 (55%)	7 (35%)	12 (60%)	13 (65%)	8 (40%)
R3 : Stéréotype hétérosexuel	3 (15%)	4 (20%)	6 (30%)	3 (15%)	3 (15%)	4 (20%)

Voix A (informateur hétérosexuel)

Identification de l'orientation sexuelle à partir de la perception de la voix : Les avis sont très partagés entre la réponse 1 (homosexuel) et 2 (neutre).

Stéréotypes : Les réponses à propos de cette voix ne sont pas tranchantes. Pour la plupart des questions, c'est la réponse 2 (neutre) qui l'emporte. En revanche, plus de la moitié des juges trouvent que cette voix n'est pas très autoritaire (stéréotype homosexuel). Pour la hauteur, les avis sont partagés parmi toutes les options de réponse.

Validité des réponses : Pour la voix A, nous écartons les réponses obtenues aux questions sur la hauteur et l'orientation sexuelle car elles se distribuent de manière proche du hasard. Ainsi, nous retenons comme pertinentes les réponses obtenues aux questions concernant l'autorité, la masculinité, la sympathie et l'attitude chaleureuse.

Stéréotypes : Un nombre important de juges qualifie cette voix de grave et pas sympathique (stéréotypes hétérosexuels). La réponse 2 (neutre) est la préférée pour le reste de questions.

Validité des réponses : En ce qui concerne la voix B, nous écartons les réponses obtenues aux questions sur l'autorité car elles se distribuent de manière proche du hasard. Ainsi, nous retenons comme pertinentes les réponses obtenues aux questions concernant la masculinité, la hauteur, la sympathie, l'attitude chaleureuse et l'orientation sexuelle.

Voix C (informateur homosexuel) (Tableau 6)

Identification de l'orientation sexuelle à partir de la perception de la voix : Plus de la moitié des juges estiment que le locuteur serait plutôt homosexuel.

Stéréotypes : La plupart de réponses ne renvoient à aucun stéréotype clairement. Pour la question sur la hauteur de la voix, les avis sont partagés entre la réponse 1 (stéréotype homosexuel) et la réponse 2 (neutre).

Validité des réponses : Par rapport à la voix C, nous considérons toutes les réponses comme

280

Voix B (informateur hétérosexuel) (Tableau 5)

Identification de l'orientation sexuelle à partir de la perception de la voix : Plus de la moitié des juges trouvent que le locuteur serait plutôt hétérosexuel.

Tableau 5 Réponses au test de perception pour la voix B

	Q1 : Autorité	Q2 : Masculinité	Q3 : Hauteur	Q4 : Sympathie	Q5 : Attitude chaleureuse	Q6 : Orientation sexuelle
R1 : Stéréotype homosexuel	6 (30%)	2 (10%)	2 (10%)	1 (5%)	7 (35%)	1 (5%)
R2 : Neutre	8 (40%)	11 (55%)	7 (35%)	6 (30%)	12 (60%)	6 (30%)
R3 : Stéréotype hétérosexuel	6 (30%)	7 (35%)	11 (55%)	13 (65%)	1 (5%)	13 (65%)

Tableau 6 Réponses au test de perception pour la voix C

	Q1 : Autorité	Q2 : Masculinité	Q3 : Hauteur	Q4 : Sympathie	Q5 : Attitude chaleureuse	Q6 : Orientation sexuelle
R1 : Stéréotype homosexuel	4 (20%)	8 (40%)	9 (45%)	1 (5%)	9 (45%)	12 (60%)
R2 : Neutre	8 (40%)	9 (45%)	9 (45%)	11 (55%)	8 (40%)	6 (30%)
R3 : Stéréotype hétérosexuel	8 (40%)	3 (15%)	2 (10%)	8 (40%)	3 (15%)	2 (10%)

pertinentes car elles montrent des tendances différentes du hasard.

Voix D (informateur homosexuel) (Tableau 7)

Identification de l'orientation sexuelle à partir de la perception de la voix : D'après la distribution de réponses, les juges ont du mal à deviner l'orientation sexuelle de ce locuteur.

Stéréotypes : Le nombre de réponses 2 (neutre) parmi les juges reste le plus important pour toutes les questions, particulièrement pour celles portant sur la sympathie et l'attitude chaleureuse. Si l'on rentre dans le détail, nous observons des avis partagés entre la réponse 1 (stéréotype homosexuel) et 2 (neutre) pour l'autorité. Par contre, les avis sont partagés entre la réponse 2 (neutre) et 3 (stéréotype hétérosexuel) pour la hauteur.

Validité des réponses : Pour la voix D, nous écartons les réponses obtenues à la question sur la masculinité car elles se distribuent de manière proche du hasard. Ainsi, nous retenons comme pertinentes les réponses obtenues aux questions concernant l'autorité, la hauteur, la sympathie, l'attitude chaleureuse et l'orientation sexuelle.

Voix E (informateur homosexuel) (Tableau 8)

Identification de l'orientation sexuelle à partir de la perception de la voix : Plus de la moitié des juges estiment que le locuteur serait plutôt hétérosexuel.

Stéréotypes : Un nombre important de juges qualifient cette voix de grave et autoritaire (stéréotypes hétérosexuels). En revanche, la réponse 2 (neutre) est la préférée pour la masculinité. Les avis sont partagés entre la réponse 1 (stéréotype homosexuel) et la réponse 2 (neutre) pour l'attitude chaleureuse.

Validité des réponses : Concernant la voix E, nous écartons les réponses obtenues à la question sur la sympathie car elles se distribuent de manière proche du hasard. Ainsi, nous retenons comme pertinentes les réponses obtenues aux questions concernant l'autorité, la masculinité, la hauteur, l'attitude chaleureuse et l'orientation sexuelle.

Voix F (informateur hétérosexuel) (Tableau 9)

Identification de l'orientation sexuelle à partir de la perception de la voix : Les avis sont partagés entre

Tableau 7 Réponses au test de perception pour la voix D

	Q1 : Autorité	Q2 : Masculinité	Q3 : Hauteur	Q4 : Sympathie	Q5 : Attitude chaleureuse	Q6 : Orientation sexuelle
R1 : Stéréotype homosexuel	8 (40%)	7 (35%)	2 (10%)	4 (20%)	2 (10%)	6 (30%)
R2 : Neutre	9 (45%)	6 (30%)	10 (50%)	12 (60%)	14 (70%)	9 (45%)
R3 : Stéréotype hétérosexuel	3 (15%)	7 (35%)	8 (40%)	4 (20%)	4 (20%)	5 (25%)

Tableau 8 Réponses au test de perception pour la voix E

	Q1 : Autorité	Q2 : Masculinité	Q3 : Hauteur	Q4 : Sympathie	Q5 : Attitude chaleureuse	Q6 : Orientation sexuelle
R1 : Stéréotype homosexuel	7 (35%)	5 (25%)	4 (20%)	6 (30%)	9 (45%)	3 (15%)
R2 : Neutre	3 (15%)	11 (55%)	3 (15%)	6 (30%)	9 (45%)	6 (30%)
R3 : Stéréotype hétérosexuel	10 (50%)	4 (20%)	13 (65%)	8 (40%)	2 (10%)	11 (55%)

Tableau 9 Réponses au test de perception pour la voix F

	Q1 : Autorité	Q2 : Masculinité	Q3 : Hauteur	Q4 : Sympathie	Q5 : Attitude chaleureuse	Q6 : Orientation sexuelle
R1 : Stéréotype homosexuel	12 (60%)	9 (45%)	5 (25%)	6 (30%)	3 (15%)	4 (20%)
R2 : Neutre	5 (25%)	7 (35%)	11 (55%)	12 (60%)	11 (55%)	9 (45%)
R3 : Stéréotype hétérosexuel	3 (15%)	4 (20%)	4 (20%)	2 (10%)	6 (30%)	7 (35%)

la réponse 2 (neutre) et la réponse 3 (stéréotype hétérosexuel).

Stéréotypes : Le critère autorité est le seul où nous percevons une tendance claire : plus de la moitié des juges trouvent que cette voix n'est pas très autoritaire (stéréotype homosexuel). Pour la masculinité, les avis sont partagés entre la réponse 1 (stéréotype homosexuel) et la réponse 2 (neutre). Pour le reste des questions, c'est la réponse 2 (neutre) qui l'emporte.

Validité des réponses : Quant à la voix F, nous considérons toutes les réponses comme pertinentes car elles montrent des tendances différentes du hasard : autorité, masculinité, hauteur, sympathie, attitude chaleureuse et orientation sexuelle.

Indice de certitude

Les réponses à la question 7 (Tableau 10) nous montrent que très souvent les juges n'étaient pas très sûrs de leurs réponses

Tableau 10 Indice de certitude sur la perception de l'orientation sexuelle

	Voix A	Voix B	Voix C	Voix D	Voix E	Voix F
Réponse 1 (pas très sûr)	2	3	2	2	3	2
Réponse 2 (moyennement sûr)	6	12	15	15	12	16
Réponse 3 (très sûr)	12	5	3	3	5	2

Question ouverte

Seulement trois juges ont répondu à cette question.

Le juge 1 s'est plaint de la qualité du son et de l'impossibilité de recommencer l'enregistrement. Pour cette personne, « le langage suprasegmental » varie selon la partie de l'enregistrement. En plus, elle conseille d'inclure un nouveau critère (expressivité), vu l'intonation modulée de la voix C.

Le juge 2 recommande d'inclure une question sur l'orientation sexuelle du juge, même si elle juge que ceci pourrait être délicat. Pour elle, la qualité du son lui a posé quelques difficultés.

Le juge 6 a parlé de son malaise lors du déroulement du test. Pour cette personne, les questions mènent à des conclusions sur les idées préconçues.

Conclusions

Il est essentiel de souligner que le but de notre travail n'a jamais été de faire des généralisations sur la façon de parler des homosexuels. Et ceci pour plusieurs raisons : d'un côté, l'idée d'un sociolecte *gay* fait penser à une communauté homogène qui n'existe pas. Même si cette communauté homogène existait, il serait impossible de dégager les caractéristiques de son langage en utilisant un protocole comme le nôtre et avec un échantillon si réduit. D'un autre côté, la recherche du « langage *gay* » a été conduite traditionnellement soit pour encourager l'homophobie depuis un discours

médical, soit pour construire une identité *gay* universelle avec des finalités politiques.

En revanche, nous avons réussi à analyser les stéréotypes qui seraient mobilisés à l'heure de catégoriser un individu comme hétérosexuel ou homosexuel. D'après les résultats, les juges ont du mal à situer les voix dans un pôle ou un autre. Dans la plupart des cas, soit ils préfèrent la réponse neutre aux autres, soit les avis sont partagés entre la réponse neutre et l'un des pôles.

Les seules tendances dégagées concernent les voix des hommes hétérosexuels. La voix B a été qualifiée de pas sympathique, ce qui confirmerait le stéréotype hétérosexuel. Par contre, les voix E et F ont été qualifiées de pas autoritaires (stéréotype homosexuel).

En ce qui concerne l'identification de l'orientation sexuelle, la situation est similaire : soit ils préfèrent la réponse neutre aux autres, soit les avis sont partagés entre toutes les réponses. Les réponses à propos de la voix A ont été écartées en raison de leur distribution proche du hasard.

Le choix des informateurs reste un élément important à considérer lors des prochaines expériences. L'idéal dans notre cas aurait été de travailler avec des individus issus d'un même milieu socio-culturel et du même âge.

Si nous observons le tableau 3 (caractéristiques acoustiques et prosodiques des informateurs), nous avons du mal à savoir si les particularités du groupe hétérosexuel, par exemple, correspondraient plus au langage jeune (ils ont tous les trois 20 ans environ) ou de banlieue (ils proviennent tous les trois de la Seine-Saint-Denis).

En ce qui concerne les critères pris en compte, nous tenons à préciser que deux d'entre eux restent assez polémiques (sympathie et attitude chaleureuse). Dans les commentaires réalisés par un informateur, nous avons trouvé le propos suivant : « oui, je trouve qu'une voix grave peut

être chaleureuse ». Par ailleurs, nous aurions pu inclure la plage de variation mélodique, le débit et les pauses. Ces éléments, à côté de la hauteur de la voix, auraient l'avantage de permettre un travail liant la production et la perception, en faisant usage des mesures acoustiques et prosodiques précises. Néanmoins, l'objectif de la recherche subirait quelques changements.

Pour conclure, notre travail a essayé de montrer comment une catégorie identitaire se construit et se nourrit grâce (ou à cause) des stéréotypes. En revanche, les résultats nous invitent à mettre en question cette relation. Il est important de signaler qu'une démarche méthodologique plus sophistiquée s'avère nécessaire, comme le signale Preston et Niedzielski :

Recent advances in speech science and inexpensive computer implementations of them allow increasingly sophisticated studies of the progress of language variation, contact, and change, and on-going studies of many dramatic changes show that language variety is not only robust in the modern age, a fact often denied by popular media pundits, but also socially embedded in interesting ways. (Preston et Niedzielski, 2010, p. 3)

(Les progrès récents dans la science de la parole et leurs implémentations informatiques peu coûteuses permettent des études de plus en plus sophistiquées sur les progrès de la variation, des contacts et des changements linguistiques, et les études en cours de nombreux changements significatifs montrent que la variété linguistique est non seulement robuste à l'époque moderne, un fait souvent nié par les experts des médias populaires, mais aussi socialement intégrée de diverses manières intéressantes.)

Cette dynamique nous permettrait de mieux comprendre les stratégies linguistiques mobilisées par les groupes minoritaires et majoritaires. Nous pensons que ceci peut contribuer à la lutte contre les discriminations, soit en contestant les catégorisations binaires, soit en se servant du langage pour négocier du pouvoir.

Références

- Arnold, A. (2015). *La voix genrée, entre idéologies et pratiques – Une étude sociophonétique* (Thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3). Récupéré de la plateforme d'accès et de dépôt des publications scientifiques de l'Université <https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/tel-01508858/>
- Baker, P. (2008). *Sexed tests. Language, gender and sexuality*. Londres : Equinox Publishing.
- Butler, J. (1990). *Gender trouble: Feminism and the subversion of identity*. New York : Routledge.
- Cameron, D. (1998). Performing gender identity: young men's talk and the construction of heterosexual masculinity. In J. Coates (Ed.), *Language and Gender: A Reader* (pp. 270-284). Oxford, UK: Blackwell.
- Gaudio, R. P. (1994). Sounding gay: pitch properties in the speech of gay and straight men. *American Speech*, 69(1), 30-57.
- Jacobs, G. (1996). Lesbian and gay male language use: a critical review of the literature. *American Speech*, 71(1), 49-68.
- Jacobs, G. Rogers, H. & Smyth, R. (1999). Searching for phonetic correlates of gay- and straight-sounding voices. Paper presented at New Ways of Analyzing Variation in English (and other languages). Toronto.
- Kiesling, S. F. (2007). Men, masculinities, and language. *Language and Linguistics Compass*, 1(6), 653-673.
- Kulick, D. (2000). Gay and lesbian language. *Annual Review of Anthropology*, 29, 243-285.
- Laver, J. (1994). *Principles of phonetics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Munson, B. (2007). The acoustic correlates of perceived masculinity, perceived femininity, and perceived sexual orientation. *Language and Speech*, 50(1), 125-142.
- Oxford English Dictionary (2017). Oxford University Press. Disponible sur <http://www.oed.com>
- Pasquesoone, V. (2012, 10 mai). En Argentine, choisir son genre devient un droit. *Le Monde*. Récupéré de http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/05/10/en-argentine-choisir-son-genre-devient-un-droit_1699205_3222.html
- Preston, D. R. et Niedzielski, N. (2010). *A Reader in Sociophonetics*. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton.
- Smyth, R., Jacobs, G., & Rogers, H. (2003). Male voices and perceived sexual orientation: an experimental and theoretical approach. *Language in Society*, 32(3), 329-350.
- Talbot, M. (2005). Gender stereotypes: reproduction and challenge. Dans J. Holmes et M. Meyerhoff (Ed.), *The Handbook of Language and Gender* (pp. 468-486). Oxford, UK: Blackwell Publishing.
- Thomas, E. (2002). Sociophonetic applications of speech perception experiments. *American Speech*, 77(2), 115-138.
- West, C. et Zimmerman, D. H. (1987). Doing gender. *Gender and Society*, 1(2), 125-151.

How to reference this article: Aguirre Santiago, J. (2018). Étude sociophonétique sur la perception de la voix masculine et les stéréotypes associés à l'orientation sexuelle. *íkala, Revista de Lenguaje y Cultura*, 23(2), 269-284. DOI : 10.17533/udea.ikala.v23n02a05